



1, cours Louis Blanc
83640 Saint-Zacharie
Tél. 04.42.32.63.32

DECISION MUNICIPALE N° 059/12/2024

Le Maire de la Commune de Saint-Zacharie (Var),

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu la délibération municipale n° 06/03 en date du 22/06/2020 portant délégations attribuées à M. Le Maire et plus particulièrement l'alinéa 4, selon lequel M. Le Maire peut prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Vu l'article 142 de la loi 2020-1525 du 7 décembre 2020 de simplification et d'accélération de l'action publique ;

Vu le décret n° 2022-1683 du 28 décembre 2022 portant diverses modifications du code de la commande publique, instaurant une dispense de procédure de publicité et de mise en concurrence pour les marchés de travaux inférieurs à 100 000 € HT, jusqu'au 31 décembre 2024 ;

Considérant que la commune souhaite réaliser des travaux d'aménagement et de renaturation des jardins le long des berges de l'Huveaune ;

Considérant les éléments précités et les études préalables réalisées ;

DECIDE

Article 1 : D'attribuer le marché sans publicité ni mise en concurrence relatif aux travaux d'aménagement et de renaturation des jardins le long des berges de l'Huveaune à la SARL GARDENIA domiciliée 64, traverse de la Plâtrière 13012 Marseille.

Pour un montant total de : 98 402,00 € HT soit 116 173,80 € TTC.

Article 2 : De signer tous les documents s'y afférent.

Article 3 : Conformément à l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Article 4 : La Directrice Générale des Services et le comptable public assignataire de Brignoles sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera transmise au représentant de l'Etat.

Fait à Saint-Zacharie, le 18 décembre 2024

Le Maire,



Jean-Jacques COULOMB